

Compte rendu du CHS CT du 7 avril 2021

Ce CHS CT était pour la première fois en visioconférence.

Pour **FO Finances** s'adapter aux nouvelles technologies est une nécessité que nous maîtrisons depuis plusieurs mois.

C'est un peu plus satisfaisant que les audio-conférences et une meilleure qualité des échanges est à noter, même si nous n'avons pas pu approfondir certains sujets.

Pour cet exercice rien ne vaut le présentiel.

FO Finances demande que les documents du CHS CT, produits en fichiers, soient numérotés conformément à l'ordre du jour.

Point sur la situation sanitaire au 07/04/21 :

Il est à noter que le médecin de prévention n'a pas pu assister à la séance.

Il y a 5 cas positifs et 1 cas contact, ce qui constitue une accélération assez sensible des contaminations.

Il y a 27 % de télétravailleurs par jour et 50 % de télétravailleurs sur 5 jours glissants.

La dotation en matériel de télétravail est entre 220 et 230 configurations. 56 nouveaux micros seront bientôt reçus par la Direction et une bonne partie de ceux-ci permettront de remplacer les ordinateurs obsolètes fonctionnant encore avec Windows 7 qui empêchent la Visio et le télétravail.

FO Finances fait remarquer que, malgré les aménagements, des agents qui partagent un même bureau sont fortement incités à travailler en alternance. **FO Finances** rappelle son opposition au télétravail forcé.

L'Administration se défend en répondant qu'il n'y a pas de contrainte au télétravail dans le Cher. En effet, la consigne nationale de télétravail n'est pas reprise totalement par la Centrale et la DDFIP du Cher a décidé d'être moins stricte que la Centrale. Il nous faut rester vigilants.

FO Finances aborde la question des indemnités pour les télétravailleurs.

L'administration donne un PC, parfois un téléphone et pense que les problèmes du télétravail sont réglés .

FO Finances déplore que l'on soit encore en attente des négociations au niveau de la fonction publique pour régler les problèmes du télétravail et l'on sent bien que la décision interviendra quand la crise sanitaire sera terminée !

L'administration affirme être à jour pour le traitement des demandes de matériel des télétravailleurs, et que les agents ont la possibilité d'avoir en dotation complémentaire, un double écran, du mobilier particulier, un fauteuil ergonomique si nécessaire.

FO Finances fait remarquer que si les fauteuils ergonomiques arrivent aussi vite que ceux prescrits par le médecin de prévention, ils arriveront après la crise. En effet, une prescription de décembre 2020 est toujours en attente à ce jour. N'hésitez pas à demander le matériel nécessaire, le télétravail ne doit pas être une obligation mais un choix.

Campagne IR (impôt sur les revenus) 2021:

L'ouverture de l'accueil physique sans rendez vous est maintenue dans les SIP le matin. Il y aura un vigile à Bourges et Vierzon pour canaliser les flux. Un système de fiche contact permettra aux usagers n'ayant pas pu être accueillis de laisser leurs coordonnées pour être recontactés par les agents du SIP. La personne qui aura attendu 2 heures pour se voir remettre une fiche contact sera certainement de très bonne humeur à sa 2^e venue.

Mais l'agent d'accueil devrait remonter la file pour distribuer cette fiche, ainsi que l'encadrement.

Par contre tout espace d'accueil en libre service est suspendu pour l'immédiat.

Pour cette campagne, **FO Finances** regrette les nouvelles modalités qui, au lieu d'alléger les services, vont les mettre sous tension.

Le numéro national d'appel unique redirigera les usagers vers des postes dans les départements.

Pour le **Cher** 4 du 8 avril au 14 mai et 8 du 17 mai au 8 juin.

FO Finances fait part à la **D**irection que certains agents ne seraient pas contre une réception en visioconférence, de bonne qualité ça va de soi.

L'administration a répondu que cela sera expérimenté dans les Maisons France Service, notamment à Aubigny-sur-Nère.

Problème de nettoyage :

FO Finances a de nouveau rappelé que les prestations de nettoyage sont très insuffisantes et ce, dans la quasi totalité des services. Ce qui n'était qu'un désagrément est devenu un danger avec la COVID 19.

La situation est toujours lamentable. L'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) confirme que le problème ne concerne pas que le Cher.

Le nombre d'heures est insuffisant. Les critères de qualité de la société Derichebourg ne sont pas adaptés.

La direction va diligenter une enquête pour trouver des solutions au cas par cas avec l'avis de l'ISST et les critères de qualité vont être revus.

Au niveau National **FO DGFIP** a demandé au DG la résiliation de ce marché qui ne fonctionne pas alors que Derichebourg nous donne un résultat de satisfaction de 80 %. Sûrement la satisfaction de voir ce que lui rapporte ce marché.

Suite aux plaintes des agents, remontées par leurs organisations syndicales, la Centrale a pris conscience du problème et les prochains contrats seront négociés avec le soutien technique des ISST et prévoiront des pénalités financières. **Il était temps d'y penser !**

FO Finances rappelle que les agents d'entretien sont aussi des victimes d'un système qui trouve suffisant une heure et demi par jour pour nettoyer 1500 mètres carrés (ex :Lahitole). Nous demandons une hausse du nombre d'heures de nettoyage prévues dans les marchés de services et un meilleur contrôle de la qualité des prestations.

Elle suivra avec attention l'évolution de la situation.

Exercices incendie :

La situation sanitaire fait que ce volet est au point mort, un mail de rappel ne peut remplacer un véritable exercice.

La consigne de ne pas évacuer Sainte Catherine lorsque l'alarme s'est déclenchée sans réel danger se comprend. Mais **FO Finances** a regretté l'absurdité de rester sur son poste de travail alors que l'alarme ne peut être coupée. Plusieurs agents se sont plaints de maux de tête suite à cet incident.

FO Finances demande qu'un rattrapage soit effectué quand la « situation sanitaire le permettra ».

Présentation de la note ministérielle Santé, Sécurité et Conditions de Travail pour 2021 :

Selon les termes de l'ISST, cette note est plus politique que technique. Dans le fond, elle n'apporte pas grand chose. Les risques induits par le télétravail sont toujours en cours d'étude. Cette pratique ne cessera pas après la fin de la crise sanitaire et, à la demande de **FO**, un Groupe de Travail du CHS CT y sera consacré fin avril.

Il ne faut pas oublier que les autres risques demeurent.

De nouvelles formations pour les membres du CHS CT sont prévues et devraient mettre à contribution les ISST mais les détails sont encore inconnus.

Fiche incident du travail :

Bien qu'il n'y ait pas eu d'accident véritablement notable, **FO Finances** demande que les fiches soient plus précises. Notamment, il faut indiquer le lieu de l'accident, une donnée essentielle pour mettre en place des mesures de prévention sans nuire au nécessaire anonymat des agents concernés. L'administration répond que les détails précis restent dans les mains des seuls agents et médecin de prévention mais qu'à l'avenir, elle précisera effectivement les lieux des accidents.

Financement du CHS CT:

Le CHS CT a prévu de financer le recyclage des formations de secouristes mais celles-ci demeurent suspendues dans l'immédiat.

Le principal achat de cette année sera *le cofinancement* de la sécurisation du toit terrasse de Vierzon, ce qui permettra de l'utiliser comme espace de rassemblement en cas d'incendie.

Il cofinancera également 30 nouveaux kits de supports de PC portables (souris, clavier et pupitre) pour les télétravailleurs.

FO Finances ira à la rencontre des bénéficiaires pour avoir leurs avis sur l'utilisation de ces supports dont la demande doit être effectuée auprès de l'AP (agent de prévention)

Point sur le SGC de Vierzon :

L'installation a été plus longue que prévue. Sans surprise, le rez de chaussée ne sera pas aménagé pour la campagne IR de cette année.

La principale nouveauté est la négociation entre la Direction et la Centrale pour leur faire financer un système de rafraîchissement pour le bâtiment en entier.

Le système permettrait également de chauffer en hiver, serait respectueux de l'environnement et économe. Le premier devis à 120 000 € le rend bien au-delà des possibilités de la Direction même avec l'aide du CHS CT. Selon les termes de l'ISST la Centrale ne financera jamais un système de climatisation vu la situation géographique de notre département.

Tout ceci paraît très bien mais **FO Finances** souhaiterait savoir ce qui est prévu pour cet été. On ne sait pas, la question sera examinée en détail lors du prochain groupe de travail du CHS CT.

Le SGC a bien été installé au 1^{er} janvier 2020, mais les travaux toujours en cours, hélas comme d'habitude.

Point sur le SGC de ST Amand-Montrond :

Les études ont démontré l'absence d'amiante dans le bâtiment. Les aménagements prévus n'ont rien de définitifs. Le principal problème est d'éviter de séparer le SIE sur plusieurs espaces. Comme demandé par **FO Finances**, les agents et les organisations syndicales seront consultés .

L'ISST nous indique qu'il y aurait des problèmes pour réaliser certains travaux.

Point sur le SGC de Baugy :

La mairie est propriétaire des locaux et propose de financer les travaux. Il est là aussi question d'un système de rafraîchissement. **FO Finances** réclame que les plans soient également soumis à la

consultation des agents et des OS. Le projet chiffre dans les 300 000 € et les travaux sont prévus de cet automne à avril 2022. La Direction a prolongé les baux des autres sites et les nouveaux agents ne viendront sur place que quand tout sera prêt.

Le puits de lumière bouché il y a plusieurs années va être dégagé. **FO Finances** veillera à ce que les problèmes d'isolation, qui ont motivé ce bouchage, ne reviennent pas.

La Direction s'est engagée à ne pas faire de bureaux sans fenêtres. Le précédent du « bocal » de Sainte Catherine appelle une certaine méfiance.

La direction a promis que les deux locaux signalés « réserve » sur le plan ne seront pas des espaces de travail.

L'absence d'ascenseur pose problème pour les PMR (personnes à mobilité réduite), ainsi la tisanerie ne peut être mise à l'étage.

Les agents restent inquiets de ne pas être concertés, comme pour tous les projets, **FO Finances** rappelle l'exigence des agents à être associés au projet de travaux. Il serait bon que l'on y arrive enfin.

Avec une fin des travaux prévue le 22 avril 2022, démontre encore qu'il y a eu un gros raté sur le calendrier. La priorité reste la mise en place du SGC, il aurait été bon qu'il en soit de même pour les travaux. **FO Finances** attend toujours une réponse à sa demande « que va t il advenir des agents pendant les travaux ? ». Aurai-ils encore été oubliés comme à chaque restructuration ?

FO Finances a préconisé d'étudier la mise en place d'un système de rafraîchissement comme à Vierzon afin que ce soit fait en même temps que les travaux de réaménagement.

Points d'étapes sur les travaux à Sainte Catherine :

Toujours dans l'optique d'y transférer les services de Lahitolle, la Centrale a envoyé une proposition de plan à la Direction le 6/04/21. Celle-ci n'a pas eu le temps de l'examiner précisément mais le présentera aux OS prochainement.

FO Finances continuera de suivre ce dossier avec attention.

L'ensemble de ces travaux (SGC et Ste Catherine) feront l'objet d'un groupe de travail dédié du CHS CT .

Commission de visites de services du CHS CT :

Ce point a failli être oublié par l'Administration et seule une intervention de **FO Finances** a permis d'aborder cette question.

Pour l'instant ces visites ne sont pas préconisées par la Centrale, dès que la situation le permettra celles ci auront lieu à Baugy, St-Amand-Montrond et Vierzon

QUESTIONS DIVERSES :

Ce point a été clairement écourté pour des raisons de temps.

Une fin de séance à 13h est le résultat d'un ordre du jour trop dense, ce qui ne permet pas de traiter correctement des questions diverses

Vos représentants lors de ce CHSCT :

Titulaire Florian VYE, Suppléant Yann LE BRENN, Expert Franck JANSONNIE



Fédération Force Ouvrière
des Finances